

DOCUMENTS A SCANNER POUR LA MISE A JOUR DES INFORMATIONS DU FOYER SUR LE PORTAIL FAMILLE

- Attestation CAF de moins de 3 mois (si non allocataire, scanner un courrier manuscrit stipulant que vous êtes non allocataire)
- Justificatif EDF de moins de 3 mois (facture, attestation...)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Vaccins (page de 90 à 93)
- Avis d'imposition N-2. **Ex**: pour la rentrée scolaire 2017, fournir l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 (**uniquement** si non allocataire CAF)

Aller dans la rubrique « mes démarches » puis « mise à jour des informations du foyer ». Sous chaque rubrique, vérifier puis corriger les informations si nécessaire.



Dans la dernière rubrique : scanner les documents puis valider.



En cas de besoin, pour ajouter un document supplémentaire, cliquer sur



Lorsque le dossier sera validé par notre service, vous aurez accès à vos tarifs calculés en fonction de vos ressources, ainsi qu'à la rubrique pour réserver et annuler des prestations, et/ou régler vos factures.



Pour rappel :

- Toutes les modalités sont accessibles dans « les conditions de réservation »
- S'assurer d'être sur la bonne année scolaire (ex : ← 2017-2018 →)

- Un récapitulatif des réservations pour chaque prestation est disponible en cliquant sur



Exemple :

- **Elémentaire LDV - Accueil Du Mercredi après la classe du 01/09/2017 au 06/07/2018**
- **Elémentaire Ldv - Accueil Du Soir Septembre du 01/09/2017 au 30/09/2017**
- **Elémentaire LDV - Après-Etude du 01/09/2017 au 06/07/2018**
- **Elémentaire LDV - Club De Loisirs Mercredi du 01/09/2017 au 04/07/2018**